

PENSION DE RÉVERSION DIVORCE

Quels sont les droits de l'ex-conjoint ?

Il s'agit d'une part de la retraite que l'assuré décédé touchait ou aurait pu toucher et qui sera versée à son veuf ou sa veuve.



LE DROIT À LA PENSION DE RÉVERSION EN CAS DE DIVORCE

1. DROIT ACCORDÉ À TOUT EX-CONJOINT AYANT ÉTÉ MARIÉ ET OFFICIELLEMENT DIVORCÉ AVEC L'ASSURÉ.



2. DROIT TENANT À L'ÂGE DU BÉNÉFICIAIRE :

SI DÉCÈS DE L'ASSURÉ EST SURVENU

AVANT ← 2009 → APRÈS
51 ANS **55 ANS**

CONDITIONS À REMPLIR POUR LE(S) BÉNÉFICIAIRE(S)

	AFFILIATION AU RÉGIME GÉNÉRAL	AFFILIATION AUX RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES	DÉFUNT FONCTIONNAIRE
Durée de mariage	Pas de durée minimale	Pas de durée minimale	4 ans minimum (2 ans avant la cessation d'activité)
Âge minimum	51 et 55 ans Selon la date de décès de l'assuré	55 et 60 ans Selon la date de décès de l'assuré	Pas de condition
Droit de remariage	OUI	NON	NON
Nombre d'enfant minimum	Pas de condition	Pas de condition	01 enfant avec le défunt
Plafond de ressources	21 112 € maximum	Pas de condition	Pas de condition

CALCUL DE LA PENSION DE RÉVERSION

Calculer Sur le régime auquel le défunt était affilié :

AFFILIATION AU RÉGIME GÉNÉRAL



PLAFONNÉE À **11 106,72 €** PAR AN EN 2020

AFFILIATION AUX RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES



DÉFUNT FONCTIONNAIRE



MAJORATION EN CAS D'ENFANTS ISSUS DU MARIAGE

LES DÉMARCHES POUR TOUCHER LA PENSION

REPLISSAGE D'UN **FORMULAIRE IMPRIMÉ** À RÉCUPÉRER AUPRÈS :

- des **caisses de sécurité sociale**
- des **mairies**
- des **espaces spécialisés** dans la **gestion des retraites**



DÉPÔT DE CE FORMULAIRE AUPRÈS DE LA **CAISSE DE RETRAITE DU DÉFUNT**.